SNT SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX

CFE CGC

Ensemble et pour tous

30 septembre 2025

RENTREE 2025 – REORGANISATIONS A VENIR ?

Le SNT demande

Avant toute réorganisation :

- ✓ *Une CONCERTATION PREALABLE, réelle et sérieuse*
- ✓ *Une ETUDE D'IMPACT individuelle avec un ACCOMPAGNEMENT personnalisé*

Après réorganisation :

- ✓ *un retour régulier aux RP sur la mise en œuvre des réorganisations (impact RH.....)*

Le SNT demande aussi plus de reconnaissance par une NEGOCIATION ANNUELLE SUR LES REMUNERATIONS des titulaires et des contractuels.

Dans un contexte anxiogène, nous sommes tous en attente de visibilité sur les prochaines étapes annoncées lors de la **réorganisation générale de février.**

Beaucoup de questionnements se posent, notamment :

- Le devenir des *Territoires d'Action Départementale* (missions, découpages territoriaux, gouvernance...) ;
- Le devenir de la *Direction de l'Autonomie* (réorganisation récente de AutonomY, séminaire du 23 septembre) ;
- La *Direction des Ressources Humaines* – quel pilote, quels moyens et quel cap après la réorganisation de décembre 2024 **(le SNT avait voté contre**).

… et **de nombreux échos sur des changements** dans plusieurs Directions et Services (déjà effectifs, bien engagés ou à venir) **sans concertation préalable** avec les représentants du personnel (RP)... **avec des impacts parfois très importants sur les agents concernés.**

Le **SNT a alerté l'institution sur les RISQUES PSYCHO-SOCIAUX** pour les collaborateurs du Département et **demandé la mise en place rapide d'un dispositif de signalement de toute forme de harcèlement,** indépendant de la DRH, permettant de libérer la parole et garantissant neutralité et impartialité.

Dans ce contexte, le DIALOGUE SOCIAL est plus que jamais NECESSAIRE et INDISPENSABLE !!

Pour garantir vos droits, le SNT est à votre écoute : 06.67.29.00.91/ cfe-cgc@yvelines.fr/ https://snt-cd78.org